

**Pratiques Sportives – Voile Légère & Glisse**  
N/Réf. : 2023 043 LMP/OB

Paris, le 28 avril 2023

Objet : Ratings F16 2023

Madame Servane MOREAU  
Directrice Adjointe  
YC Carnac  
Port En Dro  
56340 Carnac

Madame la Directrice, chère amie,

La classe F16 a récemment modifié ses règles de jauge afin d'autoriser l'utilisation des voiles Deck Sweeper.

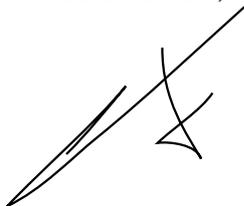
Elle n'a toutefois pas pris soin d'informer le responsable du SCHRS de cette évolution, qui modifie significativement la donnée VLM, qui constitue un élément fondamental du calcul des ratings.

Afin de prévenir tout conflit à ce sujet lors de votre épreuve, qui démarre aujourd'hui, je vous prie de bien vouloir appliquer les ratings mis à jour suivants pour l'ensemble des F16, **qu'ils utilisent une voile Decksweeper ou non** :

- **F16 Double : 1,031**
- **F16 solo : 1.038**

En vous priant d'excuser le caractère impromptu de cette modification, qui n'est toutefois ni du fait du SCHRS, ni de la FFVoile, et en souhaitant la meilleure réussite à l'Eurocat 2023, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice et chère amie, mes meilleures salutations sportives.

Bien cordialement,



Olivier Bovyn  
Vice-Président de la FFVoile  
en charge des Pratiques Sportives

P.J. : Tableau des données SCHRS